



Association

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20, route P. Tsiranana
97495 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.гe

Agrément Ministériel

Siret
40900277100015

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Le Tampon, le 13 septembre 2019

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU

A

Mesdames et messieurs les membres du
Comité Directeur de ligue

Objet : compte-rendu de Comité Directeur

Date : vendredi 6 septembre 2019

Lieu : CROS de la Réunion, 20 route Philibert Tsiranana, 97495 – SAINTE CLOTILDE

Horaire : 19 h 00

Présents : Elodie AH YIONNE, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Frédéric BERTHIER, Marc DUBOURDIEU, Tom Mickaël HA SUM, LAW DUNE, Erik LAW WUN, Sébastien MAILLOT, Kim METE, Thomas MONDON, Christophe MOUQUET, Laurent PEQUIN, Jean-Bernard SELLY, Yannick SIGISMEAU, Daniel THURIES

Absents excusés : Sébastien DIGARD, Annaëlle ETHEVE, Nathan PAYET, Manandraibe RASANDISONA

Absents non excusés : Laurent HAMEREL

Invité : Jean-Marc JACQUES

Le quorum étant atteint, Mme la présidente ouvre la réunion à 19 h 05. En premier lieu elle remercie toutes les personnes de leur présence à cette réunion.

Ordre du jour

Retour rapide sur les points abordés du comité directeur du 22 juin 2019

- **Rappel des décisions prises par vote dématérialisé**
→ RAS. Attention, nous avons beaucoup d'informations qui circulent. On demande aux membres du CD d'être vigilants, notamment sur les votes électroniques.
- **Préparation des JIOI**
→ RAS.
- **Formation d'entraîneurs**
→ Cf. ci-dessous
- **Vote des nouveaux règlements sportifs**

→ Ils ont été distribués aux clubs. Il y a eu des retouches (coquilles, précisions) jusqu'au dernier moment de leur diffusion. Toutes les nouvelles décisions seront testées sur l'année sportive à venir, quitte à être modifiées si nécessaire, après évaluation.

Laurent PEQUIN regrette le mode de placement de joueurs en début de saison : classement FFTT mais en tenant compte des montées de l'année précédente. Même si aucune formule ne peut plaire à l'ensemble des joueurs, c'est un choix qui a été voté et acté.

- **Vote de la procédure « Classement Réunion »**
→ RAS
- **Vote du calendrier 2019/2020**
→ Il y a eu différents ajustements entre la présentation du projet et la diffusion aux clubs.
- **Création du Jury d'appel**
→ Cf. la composition ci-dessous
- **Création d'une instance de discipline**
→ Cf. la composition ci-dessous
- **Création d'une instance du Mérite régional**
→ Cf. la composition ci-dessous
- **Nomination d'un délégué de Ligue**
→ Ce poste n'est pour l'instant pas pourvu, ce qui va encore entrainer des difficultés pour les organisations sportives
- **Décisions sur les amendes de Ligue**
→ RAS
- **Balance annuelle des clubs**
→ Cf. ci-dessous. Le prochain versement équivalent à 60% de la somme de prise de licences pour la saison 2019/2020 sera à régler le 01/09/2019. Par décision du Bureau, la somme réclamée sera divisée en deux avec un premier versement au 15 septembre et un second au 1^{er} octobre.
- **Action visant les clubs à se développer**
→ Cf. ci-dessous.
- **Questions diverses**
 - Réorganisation site Web de Ligue : Cf. ci-dessous
 - Frais d'appel des clubs : Cf. ci-dessous
 - Retour de l'AG de métropole : au vu du nombre de messages de soutien pour les JIOI, la LRTT semble avoir regagné ses lettres de noblesse auprès des autres DOM
 - Organisation du Téléthon : à voir ci-dessous
 - Organisation de la Coupe des Outremers : penser au provisionnement pour cette action de prestige
 - Participation des jeunes de l'UNSS au stage d'entraîneurs : pas de place pour ce public
 - Ping-tour : projet à étudier lors du prochain CD
 - Ping 4-7 ans : seuls deux clubs ont participé ont répondu à la sollicitation (Cf. ci-dessous)
 - Rencontre avec Stella : RAS
 - Indemnisation de Maxime MYKOLOW pour aide aux frais des relanceurs métropolitains : règlement effectué
 - Indemnisation pour les déplacements terrestres des athlètes venant du sud pour la préparation aux JIOI : règlements effectués

→ Mutation exceptionnelle d'une jeune licenciée : cas réglé car il s'agissait juste d'une demande de transfert d'un club à l'autre (AOR au SMTT)

→ Labels demandés par le club de la Cressonnière : une réponse a été donnée au club, sans réponse de sa part à ce jour

1. Adoption du compte-rendu du Procès-Verbal du comité directeur du 22/06/2019

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3/11

2. Agréments de nouveaux licenciés

La saison débute. Les licenciés sont au nombre de 278.

AOR : 57, STELLA : 3, A2P : 11, CDTT : 8, COM : 14, CPP : 35, CRE : 25, SMTT : 45, TTSP : 32, SPORTT : 8, TTT : 39

Pour rappel deux clubs ne sont pas réinscrits : Ste Suzanne et Petite-Ile. Un club s'est créé : le SPORTT. Tous les clubs non réaffiliés ne disparaissent pas des bases fédérales tant que la LRTT n'a pas reçu une attestation de dissolution

Tous les clubs sont à jour financièrement sur la saison 2018/2019.

Ils ont des délais supplémentaires pour régler les sommes liées à la réinscription (Cf. ci-dessus) : 15 septembre (50 %) et 1^{er} octobre (50 %).

3. Retour sur le stage d'entraîneurs du mois de juillet 2019

Parallèlement à la préparation des athlètes aux JIOI 2019, Pascale BIBAUT a dispensé durant une semaine, deux stages : Initiateur Club (IC) et Animateur Fédéral (AF).

On rappelle que ces stages étaient totalement gratuits.

Les formations se sont parfaitement déroulées, accompagnées par Sébastien DIGARD et Fred BERTHIER.

Les participants présents soulignent la qualité et l'utilité de cette formation. Ils désirent maintenant aller plus avant en suivant des formations de niveau supérieur.

Le problème est assez vaste puisqu'il n'est pas très évident d'obtenir à la demande des cadres fédéraux de haut niveau.

La FFTT nous a bien aidé cette année avec l'envoi de deux formateurs, mais il faudra absolument définir une stratégie de Ligue qui nous permettra d'obtenir des cadres dans différents domaines (arbitrage, sportif, ...). La fédération ne peut désormais agir que sur présentation de projets des organes déconcentrés (les ligues).

L'idée est bien, qu'à terme, la LRTT soit capable de compter dans ses rangs, localement, des formateurs ; ce qui n'est pas évident.

Une autre piste consisterait à faire suivre des formations sur un mode dématérialisé à distance. D'autres problèmes se poseraient alors mais la FFTT réfléchit à cette éventualité. On n'éviterait de toute façon pas des mises en situation en présentiel.

Liste des reçus à la formation IC et AF :

| IC | AF | Nom - Prénom | Licence | Club |
|----|----|------------------------------|---------|--------|
| X | X | RAKOTOBÉ Mamyhaja | 9D37 | CDTT |
| X | X | MOUNIAMA Nicolas | 9D1230 | AOR |
| X | X | DE ROBERT MONTAL Jean Pierre | 091758 | SPORTT |
| X | X | PEQUIN Laurent | 9D2198 | COM |
| X | | HOARAU Guillaume | 9D2600 | SMTT |
| X | | METZ Livio | 9D2848 | SMTT |
| X | X | KOPEINIG Gunter | 9D2720 | SMTT |

| | | | | |
|---|---|-------------------------|--------|------|
| X | | COUTAYE Thomas | 9D2561 | SMTT |
| X | X | BERTHIER Frédéric | 9D2888 | AOR |
| X | X | ALLAIN Nisha | 9D2304 | TTT |
| X | | TORTILLARD Tristan | 9D2370 | AOR |
| X | | CERVEAUX Jean-Sébastien | 9D2347 | CPP |
| X | X | PICARD Cyoine | 9D3029 | TTSP |
| X | X | ALLAIN Louis | 9D2023 | AOR |
| X | X | CAZAL Emmanuel | 9D2538 | SMTT |

4/11

4. Compte-rendu des JIOI 2019

Jean-Marc JACQUES assure le compte-rendu. Isabelle ALLIOT-MICHOUX apporte certaines précisions et réflexions.

LES RESULTATS

Par Équipes :

La Réunion obtient une médaille d'or par équipe hommes, ce qui est une première dans l'histoire du tennis de table réunionnais.

Nous échouons au pied du podium pour les filles, après une belle prestation.

En Doubles :

En double peu de résultats, avec également une médaille de bronze qui nous échappe de très peu en mixte.

En Simples :

En Dames, seule Audrey PICARD atteint les ¼ de finales, après avoir battu en 1/8 la médaillée d'or de 2015.

En Messieurs, Loïc COLLET décroche une belle médaille d'argent.

Analyse

Le contexte :

Le niveau de cette édition n'avait rien à voir avec les précédentes ; au moins une dizaine de joueurs et une dizaine de joueuses jouaient numérotés.

Pour les filles :

Les Maldives dominent les féminines à la surprise générale, avec 3 médailles d'or en par équipe, en doubles dames et en individuel. Le phénomène de cette édition est une jeune fille de 11ans qui est médaillée d'or dans ces 3 disciplines. Les finales en doubles dames et individuel, ont opposé les Maldives contre les Maldives.

Chez les Dames, il manquait deux de nos meilleures joueuses (Doriane LE BAIL et Colyne FOLIO). Elles nous auraient effectivement permis de monter sur le podium au moins en par équipes et probablement en doubles mixtes.

Nous avons pu constater que le niveau à Maurice ou Madagascar étaient également très élevé chez les filles.

Nous étions sur le papier la quatrième nation seulement et c'est la place que nous enregistrons au final.

Pour les hommes :

La situation est différente puisque nous avons la plus forte équipe de notre histoire, le résultat le prouve avec la médaille d'or.

Les résultats dans les autres disciplines sont partagés avec l'or en mixte pour Maurice, l'or en double Messieurs pour Madagascar et l'or en simple Messieurs pour Mayotte.

Le niveau en messieurs était également très relevé avec notamment Nativel à Madagascar et Vitta KILOMO de Mayotte, sans compter le niveau élevé et homogène des joueurs de Maurice.

En conclusion

Les autres îles se professionnalisent. Elles ont des structures d'excellences locales et font continuellement des stages et beaucoup de sorties internationales. Une partie de leurs athlètes vit à l'étranger ou en métropole française.

Leurs moyens humains, structurels et financiers n'ont rien à voir avec les nôtres (notamment l'île Maurice).

Si les résultats ne ressemblent en rien en ceux de 2015, ils sont suffisamment corrects au vu des conditions de préparation et de l'ambiance qui a régné sur le tennis de table réunionnais durant une saison sportive. On aurait pu espérer une médaille ou deux médailles de bronze supplémentaires (Équipe Dames et/ou Double Mixte et/ou Doubles hommes) mais pas plus.

Pour rappel, la sélection a démarré en octobre 2018, sans moyens financiers, soit 9 mois avant les jeux, alors que les autres pays ont commencé leur préparation il y a 4 ans.

N'oublions pas qu'en 2015 :

- *La Ligue était stable avec des finances saines,*
- *La préparation avait duré deux ans,*
- *On avait obtenu un soutien sans faille de la FFTT avec la venue de cadres fédéraux et l'organisation de stages en métropole.*

En 2015 La Réunion organisait les Jeux ce qui est en général un plus pour les sélections du cru (ça ne s'est pas vérifié pour Maurice cette année).

Les résultats des JIOI avant 2015, ont toujours été bien plus maigres.

Dans tous les cas, 2019 marque un tournant dans les jeux de tennis de table : les autres îles se professionnalisent avec des structures d'excellence, des entraîneurs à temps plein, de multiples sorties internationales, alors que nous sommes encore focalisés sur la simple organisation de compétitions régionales ... il faut donc penser aux prochains jeux dans 4 ans dès maintenant.

ARBITRAGE

Le responsable du tournoi était un Juge Arbitre international de haut niveau qui a passé 5 jours à former et à préparer les arbitres Mauriciens. Il était très ambitieux sur le niveau réglementaire et sur la qualité de l'organisation, même s'il n'a pas pu tout tenir.

Dès la première réunion technique de grosses surprises nous attendaient :

-> les règlements techniques sur lesquels nous nous basions et que nous avions reçu du COJI, via le CROS, n'étaient, selon lui, pas la bonne version.

Plusieurs différences de grande importance apparaissaient :

- *La formule des filles à 3 et sans double*
- *Les poules de doubles*
- *Les matchs en 4 sets gagnants pour les TED de double.*

Nous ne nous sommes pas battus sur place, car nous étions visiblement les seuls avec Mayotte à ne pas être au courant, mais il est clair que le CROS et le COJI doivent être en possession de la véritable version des règlements techniques, pour des questions d'équité et de préparation.

De même, notre réclamation sur le placement des joueurs qui avait été approuvé par le COJI, disparaît ici avec le JA qui revient au classement mondial, qui pour nous est

discriminatoire. Nous avons laissé faire les tirages qui n'étaient au final, pas plus handicapant qu'une autre solution que nous aurions été les seuls à défendre ou presque ; encore du travail pour l'avenir.

Autre point important, la validation des athlètes : il y a des cas très ambigus, comme celui de Vony Ange RANDRIANTSOA qui a été réglé, et celui de KILOMO qui finalement a pu jouer. Mais il faudra aussi travailler si on veut éviter les licences de complaisance. Après l'excellente formation à l'arbitrage international que nous avons eue à La Réunion, nous avons pu sous la direction d'un arbitre blue-badge nous confronter à la réalité du terrain. Sur le papier, nous étions les moins diplômés des 30 arbitres présents, avec notre simple niveau Régional. Pourtant dès les premiers matchs le Juge-Arbitre nous a repéré comme étant des valeurs sûres, nous confiant tous les matchs difficiles ou tendus, sous les caméras de la première table (18 matchs arbitrés les 2 premiers jours).

Pour faire avancer La Réunion dans ce domaine, il faudra faire valider cela par des diplômés de formateur, de JA et d'arbitre national et/ou international. François DELLA BIANCA a pu aussi beaucoup progresser ce qui nous donne un point d'appui supplémentaire dont nous avons bien besoin dans ce domaine.

AMBIANCE

La cohésion de groupe a débuté très tard notamment parce que nous avons pris beaucoup de retard sur la préparation.

Le mode de sélection a été long, rigoureux et progressif. Nous n'avons donc obtenu un groupe définitif qu'au mois d'avril.

Le premier stage de cohésion a engendré de très bons résultats mêmes si certaines tensions entre clubs étaient exacerbées depuis le retrait de délégation et l'élection de la nouvelle équipe, ne facilitant pas le travail.

On se demande encore aujourd'hui si on a pu obtenir la pleine confiance de certains athlètes encore trop proches de dirigeants de clubs en lutte politique.

IMPLICATION/SOLIDARITE

Nous retrouvons ici les mêmes difficultés qui sont en partie expliquées ci-dessus.

Il apparait que la préparation individuelle, et celle au sein des clubs n'ont pas été suffisantes pour aborder des épreuves aussi difficiles. Les autres îles sont beaucoup mieux préparées que nous, mais faute de temps nous n'avons pas pu gérer au plus près l'individuel.

Nous n'avons pas eu assez de stages pour travailler tout cela. L'esprit d'équipe a été engendré, mais pas à un niveau suffisant. Comme nous l'avions déjà diagnostiqué il y a longtemps et mis en pratique, les jeux ne doivent pas être le seul objectif international. Il faut entretenir l'intérêt et l'envie des meilleurs. Les sorties régulières hors Réunion permettent de créer sur le long terme l'esprit « Équipe Réunion » qui nous manque.

Nos deux entraîneurs ont été très présents, mais ils manquaient un peu d'expérience de la gestion d'un groupe dans un champ international et ils découvraient la plupart des joueurs et joueuses, faute de temps.

Les jeunes ont globalement été énergiques et combattifs. Il leur fallait des modèles et des joueurs expérimentés pour les guider. Sébastien MAILLOT devait jouer ce rôle de premier plan, mais il a été très pris par son rôle de porte-drapeau, ce qui a entraîné

beaucoup de représentation de sa part auprès des différentes disciplines en lien avec le CROS et le club Réunion et ne lui a donc pas permis de jouer à 100% ce rôle.

Le fait d'avoir 50% de la sélection en moins de 21 ans a été remarqué par les autres pays et souligné comme une volonté de notre part de renouveler la sélection de La Réunion

ORGANISATION

7/11

Les jeux ont été formidablement organisés par Maurice, les moyens étaient très importants. Au niveau de Beau-Bassin, le complexe a été entièrement rénové. L'équipe sur place était très importante et très compétente.

Les conditions de jeux étaient idéales, à part peut-être la lumière et le bruit du public quasi insupportable.

On jouait sur 6 tables.

Les horaires ont été pratiquement respectés, et on était dans les conditions d'un tournoi international.

On ne peut pas dire que la communication sur les épreuves et les résultats ait été très bonne. Très peu d'images alors que les télévisions mauriciennes filmaient pratiquement en permanence la table 1, pas de Wifi dans la salle ...

Peu de problèmes de transports même si ce n'était pas parfait.

Maurice arrive à remplir une salle de 600 personnes pour du tennis de table et en faisant payer l'entrée ...

5. Retour de la délégation des instances fédérales

Notre travail très sérieux nous a permis de récupérer rapidement les délégations nécessaires. Notre Ligue a été plébiscitée en AG fédérale. C'est une incontestable réussite et cette reconnaissance vient récompenser nous tous qui sommes ici.

Ne perdons pas le fil de cette rigueur financière, sportive et administrative qui a permis à notre Ligue de se redresser en un temps record.

Nous remercions particulièrement Jean-Marc JACQUES qui a été nommé durant cette période sans délégation, responsable du CIT (comité interne de transition). Il a notamment assuré un travail remarquable durant la période troublée des élections.

Son action ne s'est pas arrêtée là, puisqu'il a aussi participé très activement à la préparation des JIOI et qu'il y a même officié en tant qu'arbitre.

Merci pour tout.

6. Nomination des entraîneurs de Ligue pour les stages, regroupements, etc.

Le président de la commission sportive propose la création d'un pôle d'entraîneurs fourni dans lequel on « piocherait » les cadres dont on aurait besoin pour telle ou telle action. En effet, toute le monde n'est pas disponible tout le temps (activités professionnelles, contraintes diverses, disponibilités, ...) et nous devons pouvoir nous appuyer sur un groupe suffisamment étoffé.

Plusieurs personnes seront sollicitées : Maxime MYKOLOW et Julien GAUDET qui ont donné toute satisfaction durant les JIOI, François DELLA BIANCA qui faisait aussi partie de l'aventure initiale des JIOI, RASANDISONA, Christophe MOUQUET, ...

Le président écrira à ces différentes personnes.

7. Préparation du stage de jeunes du mois d'octobre 2019

Selon le format de l'année passée, nous ouvrons le stage à 19 jeunes. Il se déroulera sur Deux-Canons du mercredi 16 au vendredi 18 octobre, avec internat au CREPS. Ce stage ne dure pas 5 jours pour des questions de disponibilité de la structure. Nous rattraperons ce déficit en proposant un autre stage de jeunes au mois de janvier 2020.

L'encadrement sportif sera proposé à deux entraîneurs du pôle. Nous avons déjà sollicité Melle MICHOUX qui a accepté de garder les filles la nuit au CREPS.

Le coût sera de 30 euros par joueur, pour les 3 jours de stage. C'est très peu cher pour un stage en pension complète (mêmes tarifs que la saison passée).

Le président de la CS a établi une première liste des joueurs auxquels il enverra les convocations. Il s'est basé sur plusieurs critères puisque nous n'avons pas tout le recul nécessaire sur le plan sportif en ce début de saison :

Chez les garçons :

- Licenciation compétition / Participation critères
- Catégorie : de Benjamins à Cadets 1
- Classement officiel
- Division Critérium (montées du dernier tour)
- Participation au premier stage

Chez les filles :

- Licenciation compétition / Participation critères
- Catégorie : de Benjamines à Cadets 2
- Classement officiel

Il apparaît que des clubs peuvent organiser leurs propres stages durant la période de ceux prévus par la Ligue. Prétendre à des sélections (via le Classement Réunion) impose aux compétiteurs de participer aux stages de la LRTT lorsqu'ils sont sollicités. Dans le cas contraire, le joueur ne sera pas sélectionné pour toute sortie ou compétition de Ligue. Cette information très importante doit remonter aux parents, notamment.

Erik LAW WUN attire notre attention sur le fait qu'organiser des stages de Ligue profite en priorité aux jeunes qui sont déjà bien encadrés dans des clubs formateurs. Il demande donc à ce que des stages ou encore que des places soient réservées pour des jeunes de clubs qui ne bénéficieraient pas de conditions d'entraînement acceptables. Deux possibilités s'offrent à nous : des stages avec uniquement des débutants, des stages à double niveau.

8. Préparation de la journée des Dames

Isabelle ALLIOT-MICHOUX et Elodie AH-YIONNE doivent se réunir pour proposer un plan d'action (activités, promotion, ...) à l'organisation de cette journée. Envisagée dans un premier temps sur Ste Marie, la journée est rapatriée dans le chef-lieu. Une association s'occupant du 3^{ème} âge devrait participer à cette opération. Le club de STELLA a demandé quand serait organisée la journée des Dames.

Pour mémoire :

Date : dimanche 17 novembre 2019

Lieu : Deux-Canons, St Denis

Activités envisagées :

- Compétition
- Moments récréatifs
- FIT Gym, zumba
- Promotion

9/11

9. Préparation du Téléthon 2019

Sébastien DIGARD a fait passer une plaquette aux membres du CD. En voici les grandes lignes :

Dès la fin septembre communication pour l'ensemble des clubs susceptibles de produire des bénévoles voulant s'associer au projet.

- Réflexion sur le thème 2019 « LA HAUTEUR »
- Modification des dates : Téléthon samedi/dimanche iso vendredi/samedi (sauf stand rue Maréchal Leclerc).
- Organisation de démonstration auprès des enfants handicapés (voir dans la mesure de leur capacité, une participation).
- Une table au minimum jouera 24h/24h, un recensement des participants sera effectué début novembre.

10.Actions 4-7 ans auprès des clubs

Après envoi auprès des clubs, deux d'entre eux ont été récompensés par la FFTT. Les Aiglons (400 euros) et le Tampon (200 euros). Ce sont les seuls clubs qui ont participé à cette action.

Tous les critères sont loin d'être remplis, mais la forme du document à remettre a permis à ces deux clubs d'enregistrer leurs actions pour cette catégorie de joueurs.

Si cette opération se répète dans le temps, nous invitons les associations à se mobiliser pour présenter un dossier de participation.

11. Aide aux clubs à l'achat de documentation

La LRTT adopte cette démarche qui consiste à régler 50 % des frais d'achat de documentation dans une certaine limite annuelle (Cf. document joint).

Décision prise par vote électronique le 21 août 2019.

Sébastien DIGARD a renvoyé une information aux clubs le 30 août 2019 avec une plaquette.

12.Rappel des décisions du CD par vote dématérialisé

- 1) Le CD a adopté la somme de 20 euros à engager par les clubs pour pouvoir déposer un appel auprès de la commission compétente.

On signale que cette somme est remboursée en cas d'issue favorable pour le club faisant appel.

- 2) Le CD a adopté la proposition de Sébastien DIGARD (décrite ci-dessus) le 22 août 2019.

13.Composition des instances

Appel : Thomas MONDON (président)

Discipline : Frédéric BERTHEIR (président)

Mérite Régional : Manandraibé RASANDISONA (Président)

Appel : la commission est constituée

Membres du CD : Thomas MONDON, Elodie AH-YIONNE, Daniel THURIES, Erik LAW WUN, Fabrice BALAZI

Membres hors CD : François DELLA BIANCA, Gérard DAVID

Discipline : commission incomplète à ce jour

Membres du CD : Frédéric BERTHIER, Elodie AH-YIONNE

Membres hors CD : Guillaume HOARAU, Gérard DAVID

10/
11

14. Création d'un poste de référent d'organisation de manifestation

Nous n'avons toujours pas de candidat. La gestion des évènements sportifs se fera donc encore une fois au coup par coup, selon les disponibilités de chacun.

Ce fonctionnement est loin d'être optimal mais on pourrait s'appuyer sur des feuilles « d'organisation » de manifestation qui permettraient aux responsables du moment de l'évènement de s'appuyer sur un cheminement chronologique et des attendus.

15. Démissions au sein du comité directeur, préparation de remplacements à l'AG de janvier 2020

Pour des raisons diverses, nous avons enregistré la démission de trois de nos membres durant le mois de juillet : Lucienne ROBY-GERARD, Yoann GIRARD, Olivier SAVRIAMA.

Après interrogation de la Fédération, il apparaît que nous devons pourvoir ces postes vacants lors de la prochaine assemblée générale (janvier 2020). Les personnes ne seront élues que jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale prévue en septembre 2020, soit pour une période de 7 mois environ.

Un appel sera lancé aux clubs en ce sens.

16. Réorganisation de la commission de communication

Nous sommes dans un monde communicant. Notre cœur de métier est bien la compétition sportive et nous nous rendons compte que nous avons des lacunes dans la publicité que nous faisons autour de nos évènements, aussi bien avant, qu'après, auprès des internautes et surtout de la presse. Ceci doit changer.

On a conscience que le travail est conséquent, énergivore, chronophage.

L'information ne s'arrête pas aux médias du numérique (Facebook, site Web). Elle doit aussi passer par la presse écrite, radiophonique et télévisuelle.

Frédéric BERTHIER doit proposer une fiche de missions/cahier des charges afin d'organiser au mieux le flux d'information entre clubs/Ligue et médias. Fabrice BALAZI participera également aux travaux de la commission.

17. Questions diverses

- **Championnat par équipes Féminin** : la réponse fédérale a été très claire. Nous pouvons organiser notre championnat comme on l'entend (notamment le nombre de mutées) mais cette compétition sera étiquetée « Ligue ». C'est-à-dire que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir participer aux finalités de N3. La relance de la FTT n'a rien donné pour l'instant, preuve qu'elle doit se trouver dans l'embarras avec notre interrogation. Nous risquons d'avoir un choix fort à faire. Soit on organise notre compétition propre et il n'y a que peu de chances qu'on puisse participer aux France, soit nous risquons de voir des clubs ne pas aligner d'équipe, par obligation. Ceci va à l'encontre de notre envie de développer l'activité sportive féminine.

Le club de St Pierre doit réétudier le problème avec ses adhérentes. Le président de la CS doit étudier une nouvelle formule de championnat, sachant que nous sommes très pris par le temps. Nous espérons une réponse imminente de la FFTT afin que nous y voyions plus clair sinon nous lancerons une consultation numérique en direction les membres du CD.

- **Journée des associations à Petite-Ile** : Sébastien POTHIN a participé à cette manifestation sur demande du Service des Sports de la commune (Mickaël KEROUEDAN) et il a été indemnisé à cette occasion.
- **Organisation de la commission régionale d'arbitrage** : Frédéric BETHIER demande la possibilité d'inviter de nouveau un formateur pour l'année prochaine. Il estime qu'il faut ce type d'action pour donner de la consistance à l'arbitrage sur le plan local. On a vu plus haut que « la » solution serait d'avoir un formateur de Ligue, apte à assurer les formations de base. Ce qui n'est pas très simple ! Fred BERTHIER a également remis à jour les listes d'arbitres et de juges.
- **Achat de récompenses** : Thomas MONDON a prospecté pour obtenir des tarifs sur les commandes annuelles de récompenses. Sa solution est économique puisque diminuant de moitié les dépenses sur le chapitre, de moitié (avec une qualité supérieure des trophées). Elle nécessite cependant de ramener de métropole les coupes et médailles, à chaque voyage d'un cadre de Ligue. La solution est contraignante et difficilement envisageable pour les grosses pièces. Thomas attend une nouvelle cotation d'un fournisseur, avec matériel rendu à La Réunion. Nous sommes en attente. Thomas attend aussi une aide pour dispatcher les récompenses, fonction de l'importance de la compétition. Le champion de La Réunion TS est en droit d'attendre une coupe plus grande que le troisième du championnat Vétérans, par exemple ...
- **Réorganisation du site Web de Ligue** : Kim METE nous présente la nouvelle mouture du site Web de Ligue. Plus moderne, cette version devrait plaire au plus grand nombre. Il entrera en production le 7 septembre. Basé sur les écrits de l'ancien site, beaucoup d'écrits sont à revoir car erronés ou obsolètes. Kim demande la participation de tous pour l'alimentation du site. Dans un premier temps, seuls les administrateurs seront chargés de déposer les informations et documents sur le CMS. Puis, des Éditeurs et Contributeurs auront accès aux pages afin qu'ils puissent alimenter en toute autonomie leurs espaces. Une attention particulière doit être donnée aux images.
- **Date et lieu de la prochaine réunion** : la réunion se déroulera le samedi 18 janvier 2020, juste avant l'assemblée générale ordinaire qui présentera l'année civile 2019. Le lieu sera très certainement le CROS de St Denis.

La séance prend fin à 22 H 15.

Pour rappel : les membres du comité directeur ont 8 jours à réception de ce document pour le relire et apporter des propositions de clarifications et ou modifications éventuelles. La présidente renverra alors le document définitif avec les corrections dans un nouveau délai de 8 jours. Il sera signé de la présidente et du secrétaire général.

Le procès-verbal sera ensuite transmis aux associations sportives affiliées (courriel) et archivé sur le site Web de Ligue.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU